

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 11 octobre 2024
le Conseil d'Administration s'est réuni le 21 octobre 2024
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , Mme GRUNEWALD , M. LUCAS (FNATH), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Excusés :

Mme VILLETTE (CFDT Retraités), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme AMBROIS (mandataire : M. LEPOITTEVIN), M. FRANCOISE (mandataire : Mme HERY), M. GERMAIN (Croix Rouge Française) (mandataire : M. LUCAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2024_119

**Autorisation de régler des factures en section d'investissement - Budget 2024 EHPAD
La Quincampoise**

Dans le cadre du projet de service de l'EHPAD La Quincampoise, afin de rendre l'accompagnement des résidents plus familial et moins connoté « structure hospitalière », le choix a été fait d'acheter des tenues de couleur pour l'ensemble des agents soignants de l'établissement (infirmiers, aide-soignants et auxiliaires de vie). Ces vêtements font partie intégrante de la politique de bientraitance développée par l'établissement.

Le budget de l'EHPAD étant très contraint, il ne permet pas une telle dépense exceptionnelle sur le budget de fonctionnement. S'agissant d'une première acquisition de ce type, ces achats ont été inscrits sur l'EPRD 2024 de la structure en section d'investissement, article comptable 2188.

Les vêtements de travail ne figurent pas dans la circulaire n° NOR/INT/B/02/0059/C du 26 février 2002 (domaine social et médico-social chapitre V). Toutefois, par délibération, les biens ne figurant pas dans cette liste ou ne pouvant y être assimilés, mais ayant un caractère de durabilité et de consistance suffisant, peuvent être imputés en section d'investissement.

L'acquisition de ces vêtements de travail remplissant les conditions ci-dessus nommées,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- d'autoriser l'inscription des tenues professionnelles sur la liste des biens de l'EHPAD La Quincampoise,

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ART CREATION concernant les
ID : 050-200056885-20241025-DEL_2024_119-DE

- d'autoriser le règlement de toutes les factures du fournisseur O tenues professionnelles sur l'EPRD 2024, en section d'investissement

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL